

VOS COORDONNÉES

NOM :	
PRÉNOM :	
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE:	
EMAIL :	

SÉLECTIONNEZ VOS COURS

DANSE EXPRESSION			
VILLARS-SUR-GLÂNE		GIVISIEZ	BULLE
Lundi 18h15 - 19h30	Mercredi 8h45 - 10h	Jeudi 18h15 - 19h30	Ven 18h15 - 19h15

DANSE SENSATION		
VILLARS-SUR-GLÂNE		GIVISIEZ
Lundi 19h30 - 20h45	Mercredi 10h - 11h15	Jeudi 19h30 - 20h45

FACTURE POUR ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE	
OUI ->	

MONTANT À PAYER	
Semestre 1 =	Semestre 2 =

TARIFS - RÉDUCTIONS - AVANTAGES

1h par semaine = 450.-/ Semestre

1h15 par semaine = 500.-/ Semestre

- **Une prise en charge par votre complémentaire est possible**
- **Vous pouvez rattraper les cours manqués sur les autres créneaux / jours / lieux disponibles sur demande**
- **Un mois offert / par semestre sur l'inscription à votre deuxième cours**
- **5% de réduction par copine inscrite**
- Vous rejoignez un groupe de personnes conscientes, bienveillantes et ouvertes
- Groupe WhatsApp, vidéos, échanges...
- Vous avez accès à des événements, soirées, et un réseau vivant entre « Queens »
- Offres promotionnelles sur mes services (www.sarah-ismail.com)

INSTRUCTIONS DE PAIEMENT

- Twint : +41768130078
- Virement : Bénéficiaire : Sarah Ismail - Body Plus Mind - Rue de la Sionge 37 - 1630 Bulle
- IBAN : CH28 8080 8003 1870 2927 2
- Banque du bénéficiaire : Raiffeisen Schweiz Genossenschaft Raifessenplatz - 9001 St. Gallen
- No.CB : 80808.
- SWIFT-BIC : RAIFCH22XXX
- Compte postal de la Banque : 17-237-8

DATE ET SIGNATURE

CONDITIONS GÉNÉRALES

Ce règlement a pour but de garantir les droits et intérêts de l'élève et du professeur ainsi que d'assurer le bon déroulement des cours.

Merci de le lire attentivement.

LES COURS ET PÉRIODES

- **La saison 2025 - 2026 s'étend du 1er septembre 2025 au 26 juin 2026**
- **Premier semestre = septembre à janvier / 2ème semestre = février à juin**
- Les cours sont ouverts aux adultes et aux adolescents de +16 ans.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires (fribourg)
- Les cours sont maintenus pendant les jours fériés. On peut déplacer le cours s'il n'y a pas assez d'élèves ces jours-là.
- Les horaires pourraient être amenés à changer si le nombre de personnes minimum au cours n'est pas atteint ou si l'école venait à modifier ses disponibilités. Auquel cas nous discuterons ensemble des implications.
- Le cours manqué par le professeur est soit reporté soit assuré par un intervenant de qualité

ENGAGEMENT ET PARTICIPATION

- **L'inscription vous engage à partir de la date d'inscription jusqu'à la fin de l'année (= fin juin).**
- Une demande de résiliation pour le deuxième semestre est possible au plus tard au 31 décembre, par lettre ou email avec justificatif médical, scolaire, professionnel ou de déménagement (+20km).
- **Les cours manqués ne sont pas remboursés mais peuvent être rattrapés** sur les autres lieux et créneaux de cours, en fonction des places disponibles. C'est un avantage considérable.
- Les élèves doivent arriver 5 minutes avant le cours.

ASPECTS FINANCIERS

- **Le premier cours est gratuit et fait office de cours d'essai.**
- **Le paiement se fait au semestre ou à l'année lors de l'inscription**
- Le règlement se fait en : Espèces - Twint - Virement --> à Sarah ISMAÏL
- Pour les élèves inscrits en cours d'année, le prix sera calculé en fonction de la date du premier cours (me demander)
- Les facilités de paiement sont possibles mais exceptionnelles.
- **Aucun remboursement n'est possible.** Seuls des avoirs du montant restant de la cotisation peuvent être délivrés sur justificatif médical, scolaire, professionnel ou de déménagement (+20km). --> Les avoirs sont sous forme de bons que vous pouvez offrir ou utiliser vous-même sur mes différents services - voir mon site internet et activités- et ils sont valables uniquement sur la période de votre inscription initiale.

COMPLÉMENTS

- **Cette fiche d'inscription remplie, signée et datée fait office de contrat.**
- **Par son inscription l'élève autorise le droit à l'image concernant les vidéos et photos prises dans le cadre des activités de Danse Expression.**
- Le professeur a le droit de refuser un élève pour un comportement qu'il juge irrespectueux ou inadapté à la bonne marche du cours, des lieux ou de l'école, et ceci, sans contrepartie.
- Le règlement peut être modifié si nécessité impérieuse ou légale.
- Les droits et la intérêts des élèves sont toujours respectés et valorisés.
- Toute demande particulière doit être adressée à Sarah Ismaïl par email ou téléphone.

MERCI